

COMUS

Preparator

Non fumant - Neutralise la basicité - Faible odeur

Fiche technique 1/1

Dérochant chimique

Préparation des sols neufs ou à rénover







DESTINATION

Dérochant chimique avant la mise en peinture des bétons. Formule à base d'acide phosphorique et de tensio-actifs.

PARTICULARITES

- . Assure un parfait nettoyage des surfaces à traiter
- Assure la porosité indispensable à la bonne adhérence des peintures de sol.
- Permet de nettoyer les carrelages et d'enlever les voiles de ciment.
- . Ne dégage aucune vapeur même en solution.
- . N'attaque pas les surfaces métalliques dans l'environnement des surfaces traitées

CARACTERISTIQUES

Densité (à 20 °C): 1,17 +/-0.05.

Rendement: 10 à 20 m2/l/couche selon support et dilution.

Conditionnement: 5 litres.

COMPOSITION

A base d'acide phosporique et de tensio-actifs.

EMPLOI

Matériel d'application Balai-brosse et pulvérisateur

Dilution et nettoyage du matériel Eau

Précaution d'emploi

Ne pas appliquer par température inférieure à 10 °C ou supérieure à 25 °C ou si le taux

d'humi dité relative est supérieur à 60 %. Conserver à l'abri du gel dans un endroit sec à une Température comprise entre 0° et 35°C

Porter un vêtement de protection , des gants et des lunettes appropriés Refermer hermétiquement l'emballage après utilisation.

FDS disponible sur le site www.quickfds.com (code fournisseur)

Destruction : Afin de contribuer à la préservation de l'environnement, veiller à déposer votre

emballage vide dans une déchetterie

Ne pas rejeter les résidus à l'égout. Il convient de se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte du produit

Préparation chape ciment neuve et dérochage: Prêt àl'emploi Chape ancienne ou traitement de la laitance: 50 % d'eau Nettoyage du matériel: à l'eau

ndations contenues dans cette fiche technique sont destinées aux personnes expérimentées ayant l'habileté requise. Elles sont fondées sur des essais réalisés conformément aux normes conventionnelles en viaueur et à la norme NF P 74-201 1 et 2 référence DTU 59.1 (09/94). Ces recomn andations n'ont au'une valeur indicative et ne sauraient, en aucune facon, suppléer à une préconisation spécifique au chantier, De ce fait, aucune responsabilité ni dommages ne peuvent être imputés à COMUS pour les résultats obtenus lors d'un travail qui se fait aux risques et périls de l'utilisateur.

